



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ SAINT-EDMOND-DE-
GRANTHAM

AVIS PUBLIC

Aux contribuables

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée :

QUE, selon l'article 148 et suivant du *Code municipal du Québec*, le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2021;

QUE la prochaine rencontre publique du conseil municipal de la municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham du 4 août 2021 à 19h30 soit reportée au mercredi 11 août 2021 à 19h30 à la salle du conseil municipal au chalet des loisirs.

Donné à Saint-Edmond-de-Grantham, ce 8^e jour du mois de juillet 2021.

Donald Brideau
Secrétaire-trésorier